

Fiche technique :
"Week end reserve Néouvielle"

Difficulté :
6h de marche par jour

Durée :
2 jours de randonnée

Prix :
130 euros

Lieu du séjour



C'est au cœur des Hautes Pyrénées que se trouve la réserve du Néouvielle. Celle que l'on appelle la réserve aux 70 lacs n'usurpe pas son surnom. Chaque jour, nous longerons et découvrirons de nombreux lacs et profiterons de points de vue grandioses.

La particularité de la réserve du Néouvielle tient dans sa géologie et sa topographie qui lui offre un micro-climat doux et sec. Un grand nombre d'espèces animales et végétales se sont adaptées à cet environnement et nous aurons la chance de croiser des Isards, Gypaètes barbus, Aigles Royaux, Circaètes Jean-le-Blanc, grand tétras marmottes etc ..

Déroulement du séjour

1er Jour : rdv à 8h à la gare de Tarbes ou à 9h à Saint Lary Soulan. Randonnée dans le vallon d'Estibère

2ème Jour : Ascension du Pic de Madamète à 2500m

Hébergement : refuge d'Orédon

Nourriture : pension complète du samedi soir au dimanche midi

Portage : affaire de la journée

Transfert : gratuit en minibus le samedi et le dimanche matin

Infos pratiques

Moyens d'accès :

- **Voiture** : A64 jusqu'à Tarbes, puis direction Saint lary Soulan
- **Train** : en Gare de Tarbes
- **Avion** : Aéroport de Lourdes-Pyrénées

Materiel à emporter

Vêtements pour la marche :

- Chaussure de marche déjà utilisée et si possible étanche: Les chaussures tiges basses (basket) sont proscrites !
- Chaussettes hautes
- pantalon de rando
- tee shirt manches longues
- polaire
- veste de bonne qualité

Il est impératif de posséder au moins 3 couches de vêtements de bonne qualité (ce qui ne signifie par nécessairement cher) et sec chaque jour : Tee shirt manche longue technique + polaire + veste

- gants si possible étanches + 1 paire en laine
- Bonnet
- lunette de soleil
- sac à dos (max 30l)
- réserve d'eau (min 1,5l)
- gobelet personnel

Affaire de bivouac :

- les soirées se déroulant à l'hotel, vous êtes libres de prendre ce qui vous semble utile.
- Espèces pour les dépenses personnelles
- nécessaire de toilette : (dentifrice, brosse à dent, savon, shampoing ...)
- lampe frontale
- carnet de voyage

Fond de sac :

- crème solaire
- lampe
- pharmacie personnelle (pansement, desinfectant, doliprane, immodium etc...)
- téléphone portable

Conditions générales

Réservation :

La réservation s'effectue uniquement par courrier en envoyant la fiche séjour et le bon de réservation à Randonat accompagné d'un règlement par chèque correspondant à 30% du montant du séjour. Ce chèque ne sera encaissé qu'après confirmation du séjour. Toute réservation doit être accompagnée d'un justificatif d'assurance en responsabilité civile individuelle. Les séjours sont confirmés dès la 5ème inscription, et au plus tard deux semaines avant la date de départ prévu. vous recevrez alors un courrier confirmant votre participation au séjour et vous demandant de régler le solde du séjour.

Annulation / remboursement :

En cas d'annulation de votre part vous serez remboursé :

- à 100 % si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant le départ (moins 35 euros de frais de dossier)
- à 50 % si l'annulation à lieu entre 14 et 30 jours avant le départ (moins 35 euros de frais de dossier)
- à 25% si l'annulation à lieu entre 7 et 14 jours avant le départ(moins 35 euros de frais de dossier)
- aucun remboursement si l'annulation à lieu moins de 7 jours avant le départ

Ces remboursements ne sont possibles que dans les cas suivants :

- Blessure ou maladie avec certificat médical d'incapacité
- Décès du participant, de son conjoint ou de ses descendants et ascendants
- Licenciement économique
- Chômeur retrouvant un emploi
- Autre raison valable après étude par notre équipe

En cas d'annulation par Randonat :

Randonat s'engage à proposer au moins deux autres dates pour un séjour à tarif identique. Si ces propositions ne vous conviennent, vous serez intégralement remboursé de l'acompte.

Dans le cas où le nombre minimum de participant pour le séjour n'est pas atteint, Randonat pourra être contraint d'annuler une réservation avec remboursement de l'acompte.

Droit à l'image :

Dans le cadre du séjour, Randonat pourra être amené à faire des photos et films à but publicitaire, si vous ne désirez pas que l'on puisse vous y reconnaître, veuillez cocher la case ci dessous:

autorisation :

Oui :

Non :

Vente au débours :

Nous avançons en votre nom l'intégralité des frais autre que l'encadrement (hébergement, nourriture, sorties diverses etc..) en **ne prenant aucun bénéfice dessus.**

Le montant de ces frais étant définis contractuellement avant le départ.

Le règlement final fera donc apparaître distinctement les frais d'encadrement et les frais annexes. Dans le cas où ceux-ci seraient inférieurs à ceux prévus par le contrat, Randonat vous remboursera la différence. Il n'est par contre pas possible que ces frais soient supérieurs à ce qui est prévu initialement.

Randonat ne facturant directement que la prestation d'encadrement.

Tarifs :

Nos tarifs comprennent :

- L'élaboration des parcours
- L'encadrement par un brevet d'état Accompagnateur Moyenne Montagne
- Le prêt du matériel suivant : bâtons ou raquettes + bâtons
- L'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle

Vente au débours :

- Hébergement et pension Complète

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Le trajet de votre domicile au point de départ et du point de dispersion à votre domicile.
- Les dépenses personnelles : souvenirs, boissons, alimentation personnelle (ex: barre de céréales, fruits secs etc..)
- Les transferts en voiture pour rejoindre les points de départ des randonnées depuis l'hôtel ou le gîte.

Paiements :

Le paiement s'effectue en deux fois :

- 30 % d'acompte à l'inscription
- le solde lors de la confirmation du séjour.

Modification de programme :

La montagne est un milieu naturel changeant et toute modification de parcours ou de programme en raison des conditions météorologiques ou de terrain ne pourra faire l'objet d'aucune contestation. L'accompagnateur en montagne responsable du groupe est le seul habilité à prendre ce type de décision.

Dans le cas de l'annulation d'une randonnée, Randonat s'engage à proposer une sortie alternative.

Materiel, comportement, niveau requis :

Par son engagement, le participant s'engage à avoir pris connaissance du niveau de difficulté du séjour et de l'équipement nécessaire.

Le participant s'engage également à adopter un comportement responsable ne mettant ni sa sécurité, ni celle du groupe en danger. Pour cela il s'engage à suivre les recommandations de l'accompagnateur en montagne responsable du groupe.

Par ailleurs le participant certifie sur l'honneur ne pas souffrir de maladie ou d'infection incompatible avec un sport de montagne.

Assurance :

Chaque participant doit être couvert par une assurance en responsabilité Civile et en fournir une attestation lors de la réservation.

Randonat est par ailleurs couvert par une assurance RC professionnelle : MMA n° 105.630.300

Je soussigné..... avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Je soussigné....., donne mandat à Randonat, pour engager pour mon compte et dans la limite de les frais d'hébergement et d'alimentation du séjour.....

Date

Signature